

INAUGURATION DU MEMORIAL « LES OUBLIES DU MEKNES »

SAINT MARTIN EN CAMPAGNE-BERNEVAL LE GRAND

24 JUILLET 2010

DISCOURS DE Mr Roland DELAVAL Président de l'association les Oubliés du Meknès

Monsieur le sénateur, Madame la Vice présidente du Département
Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs,

Bienvenue et merci de vous être déplacés de toute la France et de l'étranger pour commémorer la mémoire des disparus du Meknès.

Merci tout particulièrement à Monsieur David Raillot, sans qui nous ne serions pas réunis ici, lui qui le premier depuis 1991 s'est interrogé sur la base des états civils des communes du Nord de Dieppe, d'entreprendre des recherches pour comprendre l'histoire du Meknès. Concevant un site Internet il a permis de créer la dynamique qui nous réunit aujourd'hui.

Avant de nous recueillir sur l'histoire de ces marins, il est important de partager ensemble un certain nombre de questions :

Pourquoi aujourd'hui seulement sommes nous réunis ? Pourquoi avoir du attendre 70 ans pour cette commémoration ? Pourquoi cet oubli ?

Pourquoi et comment ce drame a t il pu se produire, acte de guerre en temps de paix présumée ?

Pour essayer de comprendre, sans pour autant réussir à donner de réponses historiquement correctes à ces questions, je vous propose de reprendre la petite histoire de ces marins et voir quelle fut sa place dans la grande histoire

Il y a exactement soixante dix ans à Southampton ils furent 1300 marins français à embarquer sur le Meknès pour retourner en France. La guerre était finie et leur seule pensée vraisemblablement était de retrouver leur famille, femmes et enfants qu'ils avaient quittés depuis presque un an.

Que d'événements s'étaient déroulés depuis ce 1^{er} septembre 1939 date de la mobilisation générale. Ils avaient rejoint leurs ports d'affectation (Brest, Cherbourg, Le Havre, Dieppe, Boulogne....) Ce fut la drôle de Guerre. Surveillance des côtes, patrouilles en mer, dragage de mines, chasse aux sous-marins, escorte de convois. Pendant quatre mois un calme routinier, quelques permissions à Noël puis de nouveau cette interminable attente devant un ennemi invisible.

Le 18 mai 1940, la ruée des armées motorisées allemandes à travers la Hollande et la Belgique atteignit la France, s'orientant vers la côte des Flandres, menaçant ainsi de couper le groupe des armées du Nord dont l'évacuation ne tardât pas à s'imposer. Centrée sur le camp retranché de Dunkerque une opération unique dans l'histoire se déroula alors. Unies dans le combat contre l'ennemi nazi, les marines britannique et française réussirent à évacuer 300 000 combattants en Grande-Bretagne, ce, au prix de très lourds sacrifices en hommes et en bateaux.

Cette union dans le combat entre la France et la Grande Bretagne est illustrée parfaitement dans le communiqué de l'Amirauté française du 5 juin, que je vais vous lire maintenant : « Trois cents bâtiments français de guerre ou de commerce, de toutes tailles, avec deux cents embarcations, ainsi que de nombreuses formations de l'Aéronautique navale, ont participé à cette opération. Nous avons perdu les contre-torpilleurs Jaguar, Chacal, les torpilleurs l'Adroit, Bourrasque, Foudroyant, Sirocco, le ravitailleur le Niger. La plus grande partie des équipages a été sauvée. D'autres bâtiments ont été avariés. Certains ont déjà repris la mer. »

L'Amirauté française savait que l'opération entreprise ne pouvait réussir qu'en sacrifiant certaines unités navales ou aériennes. Les équipages de la flottille du Pas de Calais le savaient également. Ils ont, comme à l'ordinaire, fait leur devoir.

Ce même jour, l'Amiral Commandant en chef les Forces maritimes du Nord, l'Amiral Abrial cita à l'ordre du corps d'armée un grand nombre de bâtiments ayant participé aux opérations devant Dunkerque. Il cita également à l'ordre du régiment les équipages de ces bâtiments dont une grande partie se retrouva sur le Meknès le 24 juillet 1940.

Mais le 17 juin, l'histoire s'accéléra : l'Amirauté française adressa aux commandants en chef des théâtres d'opérations le télégramme suivant : « la situation militaire et civile a conduit le Gouvernement à faire ouverture d'une paix honorable à nos ennemis. Quelle que soit l'évolution de la situation, la Marine peut être certaine qu'en aucun cas la flotte ne sera livrée intacte. En cas de besoin, la ligne de repli de tous les bâtiments et aéronefs sera l'Afrique du Nord. Tout bâtiment ne pouvant l'atteindre et risquant de tomber sans combat aux mains de l'ennemi doit se détruire ou se saborder. »

Dès lors, de nombreux bâtiments ne pouvant rejoindre l'Afrique du Nord ont mis le cap sur les ports de la côte sud de l'Angleterre.

C'est alors que le 3 juillet survient le drame de Mers El Kébir. Drame car la destruction de l'escadre de haute mer par la Marine britannique traumatise la Marine française et compromet durablement la relation entre les deux Marines. Ce même jour, cette journée de lutte contre nature dans les eaux algériennes est marquée par ailleurs par la mainmise de la marine britannique sur les bâtiments français réfugiés dans les ports de Plymouth et Portsmouth.

Après la saisie de leurs navires, les équipages français furent débarqués et répartis dans des camps en attendant leur rapatriement. Plus de 10000 marins et officiers de marine furent ainsi cantonnés sur les champs de courses de Liverpool (Aintree, Haydock Park, Arrowe Park). Pendant 3 semaines les marins y vécurent dans des conditions matérielles difficiles, séparés de leurs officiers, incapables de renouer une relation de confiance avec la marine britannique.

Le mercredi 24 juillet, 1179 officiers et marins et 103 hommes d'équipage embarquèrent sur le Meknès pour la France, pensant retrouver les leurs et être démobilisés.

Or, le Reich avait décidé que les navires français se trouvant dans les ports anglais avaient un délai d'un mois à partir du jour de l'armistice soit jusqu'au 22 juillet à minuit pour quitter ces ports et rallier les ports français. Passé cette date, les instructions étaient, je cite, « tous bâtiments de commerce navigant sous pavillon français rencontrés à la mer hors de la Méditerranée seront traités comme ennemis par la Défense navale allemande. »

Cette déclaration est parvenue à l'amirauté française le 24 juillet. Ce retard eut les conséquences tragiques qui vont suivre..

Le 24 juillet, à 16 heures 30 le Meknès décolle du quai déhalé par les remorqueurs. Il bruine et une bise souffle de noroît. A bord tout le monde est heureux. Les rives défilent, Portsmouth, l'Ile de Wight et ses côtes verdoyantes. Le ciel maussade s'éclaire, la mer est plate. Les côtes anglaises s'estompent doucement. Le repas du soir est gai. La cuisine a une réelle saveur, le pain ressemble à du pain, ce paquebot c'est déjà la France. La nuit est tombée et il fait beau. Le Meknès navigue feux clairs, les pavillons tricolores peints de chaque côté sur sa coque sont éclairés par de grosses lampes, témoignant de sa neutralité. A 22h 30 la plupart des marins sont partis se coucher. Vers 22h55 une rafale de mitrailleuse est brusquement tirée de bâbord. Le Meknès s'arrête aussitôt, signalant sa manœuvre par deux coups de sirène prolongée tandis que les projecteurs transmettent en morse optique le signal international du bâtiment sur son bâbord. A 23h05 sans que le navire arraisonneur se soit montré, une torpille frappe le Meknès par bâbord, entre les cales 3 et 4. Elle a été lancée par la vedette allemande S27 commandée par Bernd Klug de la 1ère flottille basée à Cherbourg. Rapidement c'est la panique à bord. Sept canots de sauvetage sur dix sont mis à l'eau. Le nombre d'hommes qui tente de trouver une place à bord est le double de celui prévu pour les embarcations. C'est l'affolement général. Des cris, des râles, des appels désespérés et déjà de nombreux corps dérivent au milieu d'une multitude d'objets flottants provenant du Meknès. Les canots surchargés chavirèrent à plusieurs reprises, des hommes disparaissent, d'autres qui avaient été écartés retrouvent provisoirement une place

jusqu'au prochain chavirage. Le plus grand nombre muni d'un gilet ou d'une bouée de sauvetage, forme des groupes agrippés à tout ce qui flotte. Le Meknès coule en huit minutes et pour la plupart ce sera la nuit la plus longue de leur vie. Le lendemain à l'aube, les rescapés sont recueillis par les destroyers britanniques Drake, Sabre, Walverine et Shikari et débarqués à Weymouth. Plus de 400 marins manquent à l'appel. C'était le début des oubliés du Meknès.

Du 23 août jusqu'à la fin du mois de septembre la mer rejeta sur les plages normandes 234 corps dont 110 terriblement mutilés qui ne furent pas identifiés. Ils s'échouèrent principalement sur les communes de Neuville les Dieppe, Puys, Belleville sur Mer, Berneval, Saint Martin en Campagne, Penly, Biville sur Mer et Criel. Ils y furent inhumés. Quand les circonstances le permirent, la plus grande partie des corps identifiés fut repris par leurs familles respectives. Les corps non identifiés furent transférés après la guerre à la nécropole nationale de Cambronne les Ribécourt dans l'Oise où reposent à ce jour une quarantaine de marins du Meknès.

Et après ? Le silence, l'oubli. Quelques hommages individuels et plus rien. Un article d'un quotidien régional relate le 24 juillet 1941 le 1^{er} anniversaire du naufrage. Je cite ce passage : « l'odieuse histoire de ce bâtiment, presque à coup sur envoyé à la mort. »

Aussi bien, n'a-t-elle point eu tout à fait tort, cette veuve d'un quartier maître disparu avec le Meknès et qui nous a écrit : « seraient-ils oubliés, ces pauvres matelots ? Ce sont des enfants de la France que leurs veuves et orphelins pleurent comme ceux de Mers el Kébir. »

OUBLIES, un an après le drame le mot était déjà lâché. Oui, oubliés par leurs camarades survivants, oubliés par les anciens combattants, oubliés par la Marine Nationale. Aucune commémoration officielle, aucun lieu de recueillement. Oubliés encore aujourd'hui comme le montre la non-participation à cette cérémonie, des autorités nationales pourtant sollicitées.

Pourquoi cet oubli, est-il volontaire ou non ? Aujourd'hui nous n'avons pas encore de réponse satisfaisante et nous poursuivrons toutes nos recherches pour connaître un jour la vérité sur les causes de ce que nous pouvons appeler un acte de barbarie.

Oui, acte de barbarie, car depuis un jugement du 19 mars 2009, le torpillage du Meknès est considéré comme tel, suite au décret du 27 juillet 2004 indemnisant les orphelins dont les parents ont été victimes d'actes de barbarie durant la seconde guerre mondiale.

Cet oubli de 70 ans, nous sommes très émus de le rompre aujourd'hui, et de pouvoir enfin honorer la mémoire de ces marins. Quelle joie d'honorer cette mémoire en présence des enfants, des petits enfants, des arrière petits enfants des marins disparus et aussi des familles des survivants.

Aujourd'hui, en ce moment même, sur le site du naufrage, une équipe de plongeurs de Saint Malo dirigé par Monsieur Feige fixe une plaque commémorative sur l'épave du Meknès.

Je salue, avec émotion la présence de Monsieur Jean Naze qui est aujourd'hui, l'un des derniers survivants du naufrage.

Je remercie toutes les familles qui grâce à leur générosité ont permis l'érection de ce monument.

Je remercie aussi les Conseils Généraux ainsi que les communes qui ont participé financièrement à ce projet,

Enfin, je remercie tout particulièrement les Municipalités de Saint Martin en Campagne et Berneval le Grand de nous recevoir sur leur territoire pour commémorer la mémoire de ces marins, Morts pour la France, et d'avoir permis l'édification du mémorial sur cet espace merveilleusement situé face à la mer et gracieusement offert à notre association.

Marins disparus du Meknès, aujourd'hui réunis sur cette stèle, vous resterez à jamais présents dans nos cœurs.

Vous ne serez plus les oubliés du Meknès.